



MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

**ACQUISITION ET REPRISES DE VEHICULES
POUR LE SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LIVRADOIS-FOREZ**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
(ARTICLE 27 DU DECRET N°2016-360 DU 25 MARS 2016
RELATIF AUX MARCHES PUBLICS)**

**CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES**

17 novembre 2017

Le présent cahier des clauses Techniques particulières comporte 11 pages

SOMMAIRE

Article 1 – OBJET

Article 2 – GENERALITES

2.1 Conformité

2.2. Garantie

2.2.1 Garanties contractuelles

2.2.2 Avaries répétitives

2.2.3 Modalités d'application des garanties

Article 3 – DOCUMENTATION -ESSAI

3.1 Documentation

3.3 Essai

Article 4 –IMMATRICULATION

Article 5 – DESCRIPTIION DES VEHICULES

Article 6 – CARACTERISTIQUES DES VEHICULES A REPENDRE

ARTICLE 1 - Objet

La consultation porte sur l'acquisition de deux véhicules neufs type « petite berline » 4-5 places pour une utilisation journalière.

L'acquisition de ces véhicules vient en remplacement de deux véhicules diesel qui doivent faire l'objet d'une reprise.

ARTICLE 2 - Généralités

2.1 Conformité

Les véhicules proposés devront être conformes :

- aux exigences du Code de la route en vigueur,
- aux conditions imposées par la réglementation française en vigueur et être homologués en France au moment de la livraison,
- aux directives européennes sur les émissions de gaz polluants et de particules ainsi qu'au niveau sonore,
- aux règlements relatifs aux véhicules.

2.2 Garantie

- anticorrosion, minimum 5 ans.
- pièces et main d'œuvre souhaité 1 an, à partir de la livraison.

2.2.1 Garanties contractuelles :

Pendant la période de garantie, le constructeur remplacera, à ses frais, y compris les dépenses de main d'œuvre, et dans un délai minimal, les éléments reconnus défectueux pour vice de conception, de matière.

Sera retenu, comme délai maximum de durée d'intervention, le délai quarante-huit heures, à compter de la demande adressée au prestataire.

Au-delà de ce délai, il sera mis gracieusement à la disposition du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez, un véhicule de remplacement de même type.

La garantie est liée au véhicule considéré, elle ne couvre pas les usures normales.

Sont exclus de cette garantie :

- Les détériorations dues à une cause extérieure : accident de la circulation, chocs, projections de gravillons, griffures etc...
- Les détériorations liées au non-respect des méthodes de réparation et d'entretien du constructeur.
- Le montage non-conforme d'accessoires.
- Les pièces mécaniques et les pièces diverses rapportées à l'ossature et à la carrosserie ou montées en accessoires, telles qu'enjoliveurs réservoirs, tuyauteries, etc...
- Le système d'échappement, les pièces chromées les jantes.

2.2.2 Avaries répétitives

Si pendant la période de garantie, un incident n'est pas traité de façon définitive ou satisfaisante, la garantie afférente à l'incident, la pièce ou à l'équipement est prolongée tant que le problème ne sera pas réglé.

2.2.3 Modalités d'application des garanties

Les travaux en garantie seront effectués dans un atelier agréé par le service après-vente du constructeur et identifié au moment de l'offre.

La garantie prend effet à la date de livraison du véhicule considéré.

ARTICLE 3 - Documentation - Essai

3.1 Documentation

Le constructeur devra fournir, en langue française, les notices de sécurité, de fonctionnement et la documentation technique du véhicule proposé sur support papier. Un lien internet peut également être transmis, ainsi que l'abonnement aux mises à jour des documents techniques pour la période de garantie.

3.2 Essai

Le syndicat mixte du Parc Livradois-Foréz se réserve le droit de demander un essai des véhicules de mise en situation sur le terrain, proposés par les candidats avant de prendre une décision.

ARTICLE 4 - Immatriculation

Les frais d'immatriculation et de mise à disposition d'un véhicule de remplacement doivent être compris dans l'offre.

ARTICLE 5 - Description des véhicules

Deux offres distinctes seront faites par les candidats :

- Offre 1 : deux véhicules neufs à moteur essence sans plomb
- Offre 2 : deux véhicules neufs à moteur diesel

Les deux offres seront faites sur la base des caractéristiques suivantes :

- Véhicules supportant les contraintes de circulation sur routes de montagne
- Peinture : couleur blanche,
- Puissance mini : 75 ch,
- Boîte de vitesse : 5 ou 6 rapports + marche-arrière
- Projecteurs antibrouillard,
- Lève-vitres électriques,

- 5 portes,
- Hayon arrière avec essuie-glace,
- Rétroviseurs extérieurs électriques,
- Direction assistée,
- Airbags,
- Système bluetooth
- Autoradio,
- Roue de secours et kit de changement (cric et clé en croix pour écrous de roue)
- Tapis de sol en caoutchouc pour conducteur et passagers Av/Ar,
- Fermeture centralisée des portes à distance.

Equipements complémentaires :

- Équipement hiver : 4 pneus neige montés sur jantes.

ARTICLE 6 - Caractéristiques des véhicules à reprendre

Pour chacune des deux offres 1 et 2, les candidats doivent obligatoirement joindre à leur offre une proposition de reprise des deux véhicules à moteur diesel suivants :

- Véhicule 206 immatriculé AG-161-SZ
 Carte grise jointe en annexe 1.
 Distance parcourue : 121 654 km (relevé du 16/11/2017)
 Etat : voir procès-verbaux de contrôle technique daté du 02/12/2017 joint en annexe 1.
- Véhicule 206 immatriculé BG-693-ZR
 Carte grise jointe en annexe 2.
 Distance parcourue : 103 821 km (relevé du 16/11/2017)
 Etat : voir procès-verbaux de contrôle technique daté du 16/03/2017 joint en annexe 2.

ANNEXE 1

Certificat d'immatriculation

G

N° Immatriculation Date de 1^{ère} immatriculation
 A. AG-161-JZ B 01/12/2009
 C.1 PARC LIVARDOIS FOREZ

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

LE BOURG
 63880 ST GERVAIS SOUS MEYMONT
 FRANCE

D.1 PEUGEOT

D.2 2L8HZA

D.2.1 M10PGTVP0000D313

D.3 206+

E. VF32L8HZA9Y142374

F.1 1476

F.2 1476

F.3 2376

G 1042

G.1 967

J M1

J.1 VP

J.2 AB

J.3 CI

K e2*2001/116*0374*04

P.1 1398

P.2 50

P.3 GO

P.6 4

Q

S.1 5

S.2

U.1 76

U.2 3000

V.7 110

V.8 70/220*2003/76EURO4

X.1 VISITE AVANT LE 01/12/2013

Y.1 160

Y.2 0

Y.3 0

Y.4 4

Y.5 2.5

Y.6 166.5

Pour le ministre de l'Intérieur et par délégation,
 le sous-directeur de la circulation
 et de la sécurité routière

dk
 PHILIPPE SALLER

H

I 01/12/2009

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

IMPRIMERIE NATIONALE - 50326 - 100242 DI - CERTIFICAT D'IMMATRICULATION 3V

2M00735780147

Certificat d'immatriculation



COUPON DÉTACHABLE

AG-161-JZ 01/12/2009
 2009CF12819
 VF32L8HZA9Y142374
 PEUGEOT
 PARC LIVARDOIS FOREZ

CRFRAAG161JZ8VF32L8HZA9Y14237480912013VP<<<<
 CI<<<PEUGEOT<<<<<<<206<<<<<<<<<<2009CF1281938

S 213258417

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

ENTREPRISE INDÉPENDANTE AFFILIÉE AU RÉSEAU SECTA

AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE

DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

VISITE TECHNIQUE PÉRIODIQUE

02/12/2015

15 002 225

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

DÉFAUTS OU ANOMALIES CONSTATÉS

D'AGRÈMENT S063S056

SON SOCIALE AUTO CONTRÔLE DU LIVRADOIS

04.73.51.21.64 Fax : 04.73.51.30.56

ESSE :

SAURON DELAVET

00 COURPIERE

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

NOM ET PRÉNOM PERRIN CLEMENT

D'AGRÈMENT : 063S0228

NATURE :

FORMATION SUR LA VISITE TECHNIQUE PÉRIODIQUE DÉFAVORABLE

XXXXXX

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

N° d'immatriculation

Date
immatriculationDate de 1^{ère} mise
en circulation

3-161-JZ (F) 01/12/2009 01/12/2009

Genre

Marque

Type

PEUGEOT

M10PGTVP000D313

N° dans la série du type

Énergie

VF32L8HZA9Y142374

GO

Comptage inscrit au compteur

Désignation commerciale

089714

206+

TITULAIRE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE :

; LIVRADOIS FOREZ

ESSE :

DURG

) ST GERVAIS SOUS MEYMONT

RÉSULTAT DU CONTRÔLE TECHNIQUE

MESURES

JOUR ET DATE DU PROCHAIN CONTRÔLE :

PLUS TARD
VISITE TECHNIQUE PÉRIODIQUE LE 02/12/2017

** FREINAGE **

Essieu par essieu
AV : 176daN/195daN
AR : 120daN/102daN
Déséquilibre AV : 9% AR : 15%
Efficac. tot. : 51% Stationn. : 19%

** FORCES VERTICALES **

Essieu AV : 723daN AR : 427daN

** ECLAIRAGE **

Feux de croisement
Hauteur : h < 0.8m
AVG : -1.5% AVD : -1.1%Feux antibrouillards
Hauteur : h < 0.8m
AVG : -4.0% AVD : -4.0%

** DIRECTION **

Ripage essieu AV : +0.7m/km

** POLLUTION OPACITE **

C1 : 0.63m-1 C2 : <0.50m-1

** SUSPENSION **

Dissymétrie AV : 5% AR : 1%

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

ANNEXE 2

Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation A. BG-693-ZR Date de 1^{re} immatriculation B 28/01/2011
C.1 PARC LIVRADOIS FOREZ

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

LE BOURG

63880 ST GERVAIS SOUS MEYMONT

FRANCE

D.1 PEUGEOT

D.2 2L8HRO

D.2.1 M10PGTVP0003824

E VF32L8HROBYD13938

D.3 206#

F.1 1493

F.2 1493

F.3 2093

G 1038

G.1 963

J.2 AB

J.3 CI

J M1

J.1 VP

K e2*2001/116*0374*07

P.1 1398

P.2 5D

P.3 GO

P.6 4

Q

S.1 5

S.2

U.1 77

U.2 3000

V.7 104

V.9 715/2007*692/2008EUROS

X1 VISITE AVANT LE 28/01/2015

Y.1 160

Y.2 0

Y.3 0

Y.4 4

Y.5 2.5

Y.6 166.5

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
la sous directrice de la circulation,
et de la sécurité routière

A. Lebrun
Anne LEBRUN

H

I 28/01/2011

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

Certificat d'immatriculation

BG-693-ZR

28/01/2011

2011AL14136

VF32L8HROBYD13938

PEUGEOT

PARC LIVRADOIS FOREZ



COUPON DÉTACHABLE

CRFRABG693ZR7VF32L8HROBYD1393891101281VP<<<<
CI<<PEUGEOT<<<<<<206<<<<<<<<<2011AL1413628

IMPRIMERIE NATIONALE - OA FDU 90247 - INSERIE D1 - CERTIFICAT D'IMMATRICULATION SV

2M00992263216



N° C32596907

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

EXEMPLAIRE REMIS À L'US/

Contre-visite

16/03/2017

17002139

N° D'AGRÈMENT : S063C143

RAISON SOCIALE : SAS CSCA AUVERGNE

ADRESSE : AVENUE SAURON DELAVET
63120 COURPIERE
Tél : 04 73 51 21 64

NOM ET PRÉNOM : LAURENT Nicolas

N° D'AGRÈMENT : 063S1125

SIGNATURE :

PROCÈS-VERBAL N° : 17002084 DATE : 09/03/2017

N° D'AGRÈMENT DE L'INSTALLATION : S063C143

N° Immatriculation

Date d'immatriculation

Date de 1^{re} mise
en circulation

BG-693-ZR (F)

28/01/2011

28/01/2011

Genre

Marque

Type

VP

PEUGEOT

M10PGTVP0003824

N° dans la série du type

Énergie

VF32L8HR0BY013938

GO

Kilométrage inscrit au compteur

Désignation commerciale

94178

206+

NOM, PRÉNOM OU RAISON SOCIALE :
PARC LIVRADOIS FOREZADRESSE : LE BOURG
63880 ST GERVAIS SOUS MEYMONTNATURE ET DATE DU PROCHAIN CONTRÔLE :
VISITE TECHNIQUE PERIODIQUE AU PLUS TARD LE
09/03/2018

Procès-verbal - Page 1 Sur 1

ATTENTION : procès-verbal de contre-visite. Pour connaître l'état complet du véhicule consulter le procès-verbal d'origine.

Document(s) présenté(s) : Certificat d'immatriculation
Version du logiciel : C08.01

1 - Défauts à corriger avec contre-visite : 0 (zéro)

2 - Défauts à corriger sans contre-visite : 0 (zéro)

Ce procès-verbal contient 1 page



	AVANT		ARRIERE	
Forces verticales (daN)	—	—	—	—
Frein de service				
Force (daN)	G : —	D : —	G : —	D : —
Déséquilibre (%)	—	—	—	—
Force (daN)	G : —	D : —	G : —	D : —
Efficacité (%)	—	—	—	—
Efficacité frein stationnement (%)	—	—	—	—
Efficacité frein de secours (%)	—	—	—	—
Suspension				
Déséquilibre (%)	—	—	—	—
Ripage (m/km)	—	—	—	—
Feux de croisement (%)	G : —	D : —	G : —	D : —
Feux antibrouillard (%)	G : —	D : —	G : —	D : —
Opacité des fumées (m-1)	C1 : <0.50	C2 : <0.50	C1 : <0.50	C2 : <0.50